

Fiche de pré-inscription à la micro-crèche Les Bout'chous des Monts du Matin



Pour un début d'accueil en micro-crèche le/...../.....

Ce dossier est à nous retourner pour confirmer ou non votre inscription (suivant les places disponibles) soit par voie postale à l'adresse suivante : Micro-crèche Les Bout'chous - Immeuble Le Tourniol, Chemin de la Panetière - 26300 BESAYES soit par email : lesboutchousdesmontsdumatin@gmail.com

En cas d'acceptation, il vous sera remis le dossier d'inscription définitive avec la liste complète des pièces à fournir. S'il n'y a pas de place et si vous le souhaitez, votre dossier sera mis sur liste d'attente.

La préinscription permet de pouvoir réserver une place au sein de la micro-crèche Les Bout'chous. L'inscription définitive confirmera cette réservation. Toute préinscription non suivie d'une inscription définitive entraîne l'annulation de la réservation et la place se libérera donc pour d'autres parents !

VOTRE ENFANT

NOM : PRENOMS :

Date de naissance : ou naissance prévue le :

Genre : Fille Garçon

FICHE DE RENSEIGNEMENTS FAMILIAUX

Situation familiale : Marié(e) Divorcé(e) Union libre Séparé(e) Pacsé(e) Célibataire Veuf(ve)

Si vous êtes séparé(e) ou divorcé(e), qui a la garde de l'enfant ? Père Mère Alternée

Coordonnées d'un responsable légal :

Nom : EMAIL :

Prénom : Tél domicile :

Date de naissance : Tél portable :

Adresse : Profession :

..... Employeur :

CP - Ville : Lieu de travail (ville) :

Tél professionnel :

Comment avez-vous connu l'existence de la micro-crèche Les Bout'chous ?

Facebook Bouche à oreille Mairie PMI de

CAF de Autres :

SOUHAIT DE GARDE

Type de contrat : Occasionnel Régulier

Jour de garde (cocher les jours souhaités) :

	lundi	Mardi	mercredi	Jeudi	Vendredi
Semaine 1					
Semaine 2					
Semaine 3					
Semaine 4					
Semaine 5					
Semaine 6					
Semaine 7					
Semaine 8					

Horaires de garde (Amplitude horaire : 6h45 – 19h) : l'horaire indiqué est le temps de présence de l'enfant dans l'établissement (celui-ci comprend donc le temps de relève)

	Heure d'arrivée	Heure de départ	TOTAL nombre d'heures
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Total hebdomadaire			
Volume mensuel au contrat = total hebdomadaire x 52 / 12 =			

Ressources du ménage : (entourer la case correspond à votre situation)

Nombre d'enfants à charge	Plafonds de ressources du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2017 en présence d'enfant nés ou adoptés après le 1 ^{er} Avril 2014					
	Chaque année, la CAF récupère automatiquement les revenus du couple déclarés auprès des impôts (salaires, allocations de chômage, indemnités journalières de l'assurance maladie, pensions, mais aussi les charges déductibles, notamment les pensions alimentaires).					
1 enfant	< 20 509 € *	≤ 45 575 € *	> 45 575 € *			
2 enfants	< 23 420 € *	≤ 52 044 € *	> 52 044 € *			
3 enfants	< 26 331 € *	≤ 58 513 € *	> 58 513 € *			
Au-delà de 3 enfants	+ 2 911 €	+ 6 469 €	+ 6 469 €			
Complément de libre choix de mode de garde						
Par mois Vous avez droit à :	Enfant de 0 à 3 ans	Enfant de plus de 3 ans	Enfant de 0 à 3 ans	Enfant de plus de 3 ans	Enfant de 0 à 3 ans	Enfant de plus de 3 ans
	846,22 €	423,12 €	729,47 €	364,74 €	612,77 €	306,39 €

* Ce montant est majoré de 40 % si vous élevez seul(e) votre ou vos enfants.

Information : la micro-crèche Les Bout'chous sera fermée 5 semaines par an (3 semaines en juillet, 1 semaine pendant les vacances de la Toussaint, 1 semaine pendant les vacances de printemps). Ces semaines de congés vous seront précisés à l'inscription définitive.

Fait à :, le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé ».

Le père

La mère

Responsable légal

Responsable légal